

L'admission au parcours de l'EIR-A 2024-2025

Entrer dans le parcours de l'EIR-A :

Le parcours de l'EIR-A comprend la participation à deux séminaires annuels de formation doctorale sur de grands enjeux internationaux de l'Agriculture, l'Alimentation, l'Environnement, ou la Santé globale, et la réalisation d'un séjour de trois mois minimum dans un laboratoire à l'international. Pour les étudiants étrangers, le séjour doit être réalisé dans un pays différent de son pays d'origine.

L'inscription au parcours de l'EIR-A implique un engagement du/de la doctorant/e, de la direction de thèse et de la direction de l'unité de recherche, avec l'avis favorable de la direction de l'école doctorale, pour participer aux deux séminaires annuels et construire un projet de recherche incluant une mobilité à l'international de 3 mois minimum.

Les objectifs de ce parcours sont pour le/la doctorant/e :

- se placer au cœur d'enjeux de société et de questionnements scientifiques,
- construire ou élargir son réseau de doctorant/e/s, chercheurs/chercheuses, et autres professionnels,
- s'ouvrir à l'international par d'autres environnements de recherche ;
- préparer son insertion professionnelle de futur/e docteur.

Sont éligibles les doctorant/e/s inscrit/e/s en 1^{re} ou 2^{ème} année de thèse en 2023-2024, accueilli/e/s dans les unités de recherche des membres de l'Alliance Agreenium et/ou ayant une direction de thèse relevant d'un membre.

Le dossier de candidature est téléchargeable à la page [EIR-A](#) du site Agreenium, aux formats doc et pdf (merci d'utiliser le format doc pour candidater). Toute information complémentaire et notamment des informations sur les promotions précédentes peuvent être consultées sur cette page internet.

Très signalé : nous vous invitons à visionner le court témoignage de participants au séminaire EIR-A Bordeaux 2023.

Le séjour à l'international est organisé par l'unité de recherche et la structure d'accueil. Le/la doctorant/e, avec sa direction de thèse et son unité de recherche, est acteur/actrice de la recherche de la structure d'accueil à l'International, et du financement de la mobilité. Le choix du moment de la mobilité est à la convenance des structures. Il a lieu de préférence entre le premier et le deuxième séminaire, pour optimiser la synergie entre le séjour de recherche à l'International et la participation aux deux séminaires, et si possible d'un seul tenant pour accroître l'aspect immersif du séjour.

Les possibilités de financement de la mobilité internationale varient d'un site académique à un autre : des opportunités locales sont proposées par des Écoles doctorales, des Universités, Labex, Idex et I-Sites, et des collectivités territoriales. Des organismes de recherche ont également mis en place des dispositifs, tels que INRAE et Cirad.

Le/la référent/e régional/e du parcours de l'EIR-A et la Commission de la formation doctorale d'Agreenium peuvent apporter leur appui pour identifier les pistes de financement les plus adaptées.

La cellule de coordination et d'appui de l'Alliance Agreenium examinera, en concertation avec la Direction de thèse et avec la Commission de la formation doctorale, la possibilité d'apporter un complément financier Erasmus+ aux doctorant(e)s qui auront effectué des démarches proactives et auxquels il manquerait une partie du financement pour réaliser leur mobilité dans un laboratoire d'un pays de l'Union Européenne. Cette demande pourra être faite au fil de l'eau en présentant un budget détaillé recettes / dépenses, la lettre d'invitation de la structure d'accueil, et l'ordre de mission approuvé ou en attente, en pièces jointes d'un courrier électronique justifiant la demande.

Les séminaires de l'EIR-A sont une opportunité unique d'ouverture et de développement, qui garantissent un excellent retour sur le temps investi.

L'EIR-A, c'est sortir de sa zone de confort pour :

- Vivre une école de recherche avec un colloque scientifique interdisciplinaire, des conférences sur le terrain, et des travaux de groupe pour apprendre à construire collectivement des questions de recherche,
- Interagir avec des scientifiques internationaux,
- S'entraîner à prendre la parole en public, pour présenter son sujet de thèse ou pour parler de sa mobilité,
- S'insérer dans une dynamique de groupe, imaginer et construire collectivement comment restituer un travail du groupe,
- Faire réseau par des activités de cohésion ou des visites d'immersion,
- S'ouvrir à d'autres sujets que sa thèse, à d'autres contextes, à d'autres dynamiques, et chemin faisant, se construire.

Les séminaires EIR-A sont reconnus par les Ecoles doctorales, et le parcours complet est sanctionné par le label de l'EIR-A.

Les dossiers de candidature sont à envoyer aux coordinateurs/coordinatrices régionaux/régionales lié/e/s à l'implantation du laboratoire de thèse :

- Ile-de-France : Alexandre Péry
- Bretagne et Pays-de-la-Loire : Marilynne Huchet
- Bourgogne Franche-Comté : Hélène Poirier
- Grand Est : Meriem Fournier
- Occitanie site de Montpellier : Alice François
- Occitanie site de Toulouse : Fabienne Vaillau
- Nouvelle Aquitaine : Jean-Philippe Fontenelle
- Auvergne Rhône-Alpes : Estelle Loukiadis

Pour les autres régions, selon les organismes de recherche, les dossiers de candidature sont à envoyer aux contacts suivants :

- Cirad : Magali Dufour
- INRAE : Irina Vassileva

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 janvier 2025

La procédure de sélection :

La sélection des candidat/e/s se déroule en deux étapes :

1. Une sélection régionale ou par organisme,
2. Puis une sélection nationale.

Les candidat/e/s sont évalué/e/s et classé/e/s par un comité régional EIR-A en une liste unique pour chacune des huit régions ciblées, et pour chaque organisme dans le cas d'une unité de recherche située hors de ces huit régions, sans quota prédéfini.

Chaque coordinateur/coordinatrice de l'EIR-A transmet à la cellule de coordination et d'appui de l'Alliance Agreenium l'ensemble des dossiers reçus avec un bref avis de délibération et une fiche de notation par dossier.

La sélection finale des lauréat/e/s est effectuée au niveau national par la Commission de la formation doctorale d'Agreenium. Une liste principale de 45 lauréat/e/s maximum est arrêtée, avec une liste complémentaire classée.

Les critères de sélection sont :

- Le dossier de candidature est renseigné avec toutes les signatures, cachets et avis requis,
- La lettre de motivation est convaincante,
- Des possibilités de mobilité à l'international sont envisagées au cours de la thèse,
- Le bénéfice de la mobilité est clair.